

FONDE EN 1953

ARBES 65000 LANNEMEZAN 65300
2, rue des Carmes 6 Carrérot de Blazy
Tél. 05 62 93 32 19 Tél. 05 62 98 05 68
Télécopie 05 62 93 72 81 Télécopie 05 62 98 54 39

Communes
COURDES 65100 ARREAU 65240 MONTREJEAU 31210
Tél. 05 62 42 39 20 Tél. 05 62 98 66 40 Tél. 05 61 89 65 11

contact@sarrat-bregler.com

V. REF.

REF. A RAPPELER

AFFAIRE D 2010-216

FACTURE 15-138

Montant des Honoraires
relatifs aux travaux entrepris
pour les Consorts RODRIGUEZ
et les Consorts SANCHEZ

Le 10 Juin 2015

**Etablissement d'un document modificatif au parcellaire cadastral
numérique sur la commune de JUNCALAS
Création de 25 nouveaux numéros**

Montant H.T : 1 610.00 €

Bornage des limites nouvelles et établissement du plan de bornage

Montant H.T : 1 260.00 €

Géoréférencement

Montant H.T : 150.00 €

**Procédure de délimitation-bornage, comprenant :
recherches cadastrales, convocations, délimitation, fourniture et pose de
bornes, rédaction d'un procès-verbal de bornage normalisé**

Montant H.T : 700.00 €

MONTANT TOTAL H.T. : 3 720.00 €

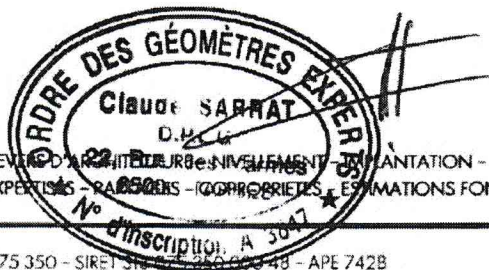
TVA 20 % 744.00 €

MONTANT TTC : 4 464.00 €

(QUATRE MILLE QUATRE CENT SOIXANTE QUATRE EUROS)

- QUOTE PART INCOMBANT AUX CONSORTS RODRIGUES (1/2), soit TTC : 2 232.00 €

- QUOTE PART INCOMBANT AUX CONSORTS SANCHEZ (1/2), soit TTC : 2 232.00 €



MAÎTRISE D'ŒUVRE - AMÉNAGEMENT URBAIN - LOTISSEMENTS ET PLANS D'ENSEMBLE - LEVÉS D'ARRÊT - BORNAGES - NIVEAUX - PLANTATION - TRAVAUX EN MILIEU MONTAGNARD - PLANS TOPOGRAPHIQUES - DIVISIONS - BORNAGES - EXPERTISES - RABATTS - COPROPRIÉTÉS - ESTIMATIONS FONCIÈRES

Banque COURTOIS : 479 449 00200 - N TVA FR 88 313 075 350 - SIRET 518 200 000 48 - APE 742B

* Membre d'une Association Agréée *
modalités
Le règlement des honoraires par chèque est accepté
légal

Cette facture est payable comptant. A défaut, les intérêts de retard seront applicables selon les

définies par la loi N°93-1442 du 31-12-92 (Taux : 1 fois et demie le taux d'intérêt